

UEBS
Centre spatial Guyanais

Kourou, le 17 novembre 2021

N/Réf. : UEBS 21-009

INSTRUCTION UEBS 2021/ N°009

Objet : JARTT direction 2022

Les jours de repos ARTT Direction prévus par l'Accord UEBS relatif à l'application des 35 heures ont été décidés les lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 décembre 2022.

Toutefois, si pour des raisons de service particulières (opérations, astreintes...) certaines personnes sont amenées à travailler durant cette période, les employeurs concernés leur fixeront d'autres dates de JARTT.

Cette période de JARTT sera portée à la connaissance des salariés après information du CSE de chaque société.

Les établissements de production fixeront ces JARTT Direction selon leurs propres accords d'entreprise.

La Présidente



Marie Anne CLAIR

Destinataires :

- Toutes Sociétés de l'UEBS
- Toutes Organisations Syndicales
- CG/RH